

**Commission économique pour l'Europe****Comité du logement et de l'aménagement du territoire****Soixante-quinzième session**

Genève, 8 et 9 octobre 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire**Rapport d'évaluation biennale pour la période 2012-2013****Rapport d'évaluation biennale pour la période 2012-2013
du volet logement et aménagement du territoire du
sous-programme relatif au logement, à l'aménagement
du territoire et à la population****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document fournit une évaluation des activités exécutées par le Comité du logement et de l'aménagement du territoire en 2012-2013. Il est élaboré conformément à la décision de la Commission de demander à chaque comité sectoriel d'effectuer des évaluations biennales et se fonde sur le plan d'évaluation biennale de 2013 approuvé par le Comité lors de sa soixante-douzième session (ECE/HBP/2011/1).

Le rapport d'évaluation biennale a été établi conformément au plan d'évaluation biennale (en annexe). Il partage les domaines de travail du Comité en quatre modules. Ces modules sont basés sur le programme de travail pour 2012-2013 initialement approuvé par le Comité à sa soixante-douzième session (ECE/HBP/2011/1) et non le programme de travail révisé approuvé par le Comité à sa soixante-treizième session (ECE/HBP/2012/5). Le rapport a établi des liens entre ces modules et les réalisations escomptées et indicateurs de succès du plan d'évaluation biennale pour 2010-2011.

Les données utilisées pour ce rapport ont été obtenues lors de consultations avec les gouvernements et à partir d'un questionnaire publié à la soixante-quatorzième session du Comité en 2013.

Le Comité est invité à prendre note des informations contenues dans ce rapport.



I. Module 1: Modernisation et gestion des logements

Réalisations escomptées

1. Application des lignes directrices de la CEE relatives au logement abordable et au logement social et à la gestion du parc de logements collectifs, au financement du logement et à l'efficacité énergétique.

Indicateurs de succès

2. Nombre d'activités menées dans les États membres pour donner suite aux lignes directrices de la CEE sur la gestion des logements en copropriété, le logement social, le financement des logements, le marché immobilier et l'efficacité énergétique, en vue de mieux les appliquer.

Mesure des résultats

Référence 2008-2009: 10 activités

Estimation 2010-2011: 10 activités

Objectif 2012-2013: 11 activités

Résultat 2012-2013: 13 activités

Énoncé des réalisations

Treize activités ont été menées par les États membres pour donner suite aux lignes directrices de la CEE relatives au logement abordable et au logement social, à la gestion du parc de logements collectifs, au financement du logement et à l'efficacité énergétique:

a) Une table ronde sur les marchés immobiliers a été organisée par le Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE à Moscou, en janvier 2012, afin de discuter des moyens d'appliquer les lignes directrices de la CEE relatives aux marchés immobiliers dans la Fédération de Russie;

b) La monographie nationale sur le secteur du logement au Kirghizistan a été présentée à Bichkek, en février 2012, et ses répercussions sur le pays ont été examinées;

c) Dans le cadre du troisième Forum international sur l'énergie au service du développement durable qui s'est tenu à Bichkek en septembre 2012, un atelier consacré à l'efficacité énergétique des bâtiments a été organisé;

d) Dans le cadre du sixième Forum urbain mondial qui a eu lieu en septembre 2012 à Naples (Italie), une réunion a été organisée pour créer des réseaux sur le thème «Programmes de logement de transition: les monographies nationales et leur impact sur les politiques du logement dans les pays à économie en transition»;

e) Une table ronde du Groupe consultatif s'est tenue à Naples (Italie) en septembre 2012 pour débattre de l'application en Italie de la publication «*Policy Framework for Sustainable Real Estate Markets*» (Cadre de politique générale pour des marchés immobiliers durables) (ECE/HBP/147);

f) Une manifestation pour marquer le lancement de la Monographie nationale sur le secteur du logement au Tadjikistan a eu lieu en octobre 2012 afin d'examiner les impacts de cette monographie sur le pays;

g) Une table ronde du Groupe consultatif a eu lieu en novembre 2012 à Rome afin d'examiner les systèmes qui permettent d'évaluer les risques des produits financiers adossés au marché de l'immobilier;

h) Une table ronde du Groupe consultatif a été organisée à Washington en janvier 2013 pour débattre des systèmes qui permettent d'évaluer les risques des produits financiers adossés au marché de l'immobilier;

i) Une réunion d'experts s'est tenue à Vienne en février 2013 pour examiner le contenu d'une publication sur l'efficacité énergétique dans le secteur du logement (ECE/HBP/175);

j) Le deuxième Forum sur le logement en Europe et en Asie centrale s'est tenu à Genève en avril 2013 afin de chercher des solutions à divers problèmes en matière de logement dans la région;

k) Dans le cadre du quatrième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, tenu à Tbilissi en septembre 2013, un atelier sur l'efficacité énergétique dans le secteur du logement a été organisé;

l) Une réunion de responsables gouvernementaux et autres parties prenantes s'est tenue à Tbilissi (Géorgie) pour discuter de l'application dans ce pays du *Plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE* (ECE/HBP/164);

m) Une réception et une discussion sur le relogement temporaire à la suite d'une catastrophe ont été organisées pour célébrer la Journée mondiale de l'habitat en octobre 2013, à Genève.

II. Module 2: Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers

Réalisations escomptées

3. Développement des capacités nationales et locales de formulation et de mise en œuvre de politiques dans le domaine de l'administration des biens fonciers en vue de protéger les droits de propriété foncière, l'investissement et d'autres droits publics et privés dans le secteur immobilier.

Indicateur de succès

4. Nombre de pays ayant déclaré avoir procédé à des adaptations juridiques et institutionnelles et ayant amélioré la transparence de leurs pratiques en matière d'aménagement du territoire à la suite de l'évaluation axée sur les résultats, par la CEE, de leur administration foncière.

Mesure des résultats

Référence 2008-2009: 6 pays

Estimation 2010-2011: 8 pays

Objectif 2012-2013: 9 pays

Résultat 2012-2013: 10 pays

Énoncé des réalisations

5. Pendant l'exercice biennal, un examen de l'administration des biens fonciers en Ukraine a été réalisé dans le cadre de la *Monographie nationale sur le logement et l'aménagement du territoire* et le Bélarus a signalé une amélioration de ses systèmes d'aménagement du territoire résultant de sa *Monographie nationale sur le secteur du logement*. Jusqu'à maintenant, 10 pays (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Géorgie, Kirghizistan, Lituanie, Fédération de Russie, Tadjikistan et Ukraine) ont participé à

l'évaluation par pays de leur système d'administration foncière, laquelle a abouti à des changements de politique dans ces pays.

III. Module 3: Performance environnementale en milieu urbain

Réalisations escomptées

6. Amélioration de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et de développement urbain, et usage écologiquement rationnel de l'énergie, de l'eau, des matières premières et des terres dans les villes.

Indicateur de succès

7. Nombre de pays ayant signalé avoir adapté leurs politiques d'aménagement du territoire et de développement urbain en fonction des lignes directrices de la CEE.

Mesure des résultats

Référence 2008-2009: 14 pays
Estimation 2010-2011: 15 pays
Objectif 2012-2013: 17 pays
Résultat 2012-2013: 17 pays

Énoncé des réalisations

8. Selon une enquête effectuée auprès des États membres, neuf pays (Arménie, Bélarus, Croatie, Finlande, Géorgie, Italie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine) ont indiqué avoir pris des mesures pour appliquer les directives de la CEE relatives à l'aménagement du territoire et à la planification urbaine en 2012-2013. Ceci porte à 17 le nombre total de pays ayant signalé avoir adapté ces politiques.

IV. Module 4: Monographies nationales sur le secteur du logement

Réalisations escomptées

9. Amélioration des capacités nationales et locales de formulation et d'application des politiques du logement.

Indicateur de succès

10. Nombre de pays ayant pris des mesures en vue d'améliorer leurs politiques du logement et de les appliquer à la suite de l'évaluation axée sur les résultats, par la CEE, du secteur national du logement.

Mesure des résultats

Référence 2008-2009: 13 pays
Estimation 2010-2011: 16 pays
Objectif 2012-2013: 18 pays
Résultat 2012-2013: 17 pays

Énoncé des réalisations

11. Pendant l'exercice biennal, une nouvelle monographie nationale sur l'Ukraine a été publiée. Ce pays a déjà indiqué qu'il prenait des mesures suite à la monographie afin de réformer ses politiques en matière de logement et d'aménagement du territoire, notamment la réforme des lois relatives à la planification urbaine et aux cadastres.

12. En tout, 17 pays (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Fédération de Russie, Géorgie, Kirghizistan, Lituanie, Monténégro, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Tadjikistan et Ukraine)¹ ont pris part à une évaluation de leurs secteurs du logement, de l'administration foncière et de l'aménagement du territoire dans le but d'établir des monographies nationales et ont indiqué avoir pris des mesures pour appliquer les politiques en matière de logement.

¹ Les monographies nationales de l'Ouzbékistan et de la République de Moldova ont également été établies pour 2014.

Annexe

**Plan d'évaluation biennale pour la période 2012-2013
du volet logement et aménagement du territoire
du sous-programme 8: Logement, aménagement
du territoire et population**

Tableau A

Réalisations escomptées dans le cadre du sous-programme:

Amélioration de la capacité de formuler et d'appliquer des politiques en matière de logement, de planification et d'administration foncière du territoire dans les pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est

Indicateurs de succès:

i) Augmentation du nombre de pays ayant engagé un processus CEE d'évaluation et de bilan de leur politique du logement et de leurs systèmes d'administration des biens fonciers

ii) Augmentation du nombre de pays signalant avoir pris des mesures pour améliorer leur politique du logement et leurs pratiques d'aménagement du territoire

<i>Intitulé du module</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1. Monographies nationales sur le secteur du logement	Amélioration de la capacité de formuler et d'appliquer des politiques en matière de logement	<p>i) Nombre de pays ayant pris des mesures en vue d'améliorer leur politique du logement et de l'appliquer à la suite de l'évaluation axée sur l'action, par la CEE, du secteur national du logement</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>Référence 2008-2009: 13 pays</p> <p>Estimation 2010-2011: 16 pays</p> <p>Objectif 2012-2013: 18 pays</p>
2. Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers	Développement des capacités nationales et locales de formulation et de mise en œuvre de politiques dans le domaine de l'administration des biens fonciers en vue de protéger les droits de propriété foncière, l'investissement et d'autres droits publics et privés dans le secteur immobilier	<p>i) Nombre de pays ayant déclaré avoir procédé à des adaptations juridiques et institutionnelles et ayant amélioré la transparence de leurs pratiques en matière d'aménagement du territoire à la suite de l'évaluation axée sur les résultats, par la CEE, de leur administration foncière</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>Référence 2008-2009: 6 pays</p> <p>Estimation 2010-2011: 8 pays</p> <p>Objectif 2012-2013: 9 pays</p>

Tableau B

Réalisations escomptées dans le cadre du sous-programme: Application plus stricte, par les pays, des lignes directrices de la CEE relatives au logement et à l'aménagement du territoire portant notamment sur l'efficacité énergétique, les implantations sauvages, la transparence des marchés foncier et immobilier et l'amélioration de la sûreté des bâtiments

Indicateurs de succès:

i) Augmentation du nombre de pays signalant avoir pris des mesures pour appliquer les lignes directrices de la CEE

<i>Module</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1. Performance environnementale en milieu urbain	Amélioration de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et de développement urbain, et usage écologiquement rationnel de l'énergie, de l'eau, des matières premières et des terres dans les villes	<p>i) Nombre de pays ayant signalé avoir adapté leurs politiques d'aménagement du territoire et de développement urbain en fonction des lignes directrices de la CEE</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Référence 2008-2009: 14 pays</p> <p>Estimation 2010-2011: 15 pays</p> <p>Objectif 2012-2013: 17 pays</p>
2. Modernisation et gestion des logements	Application des lignes directrices de la CEE relatives au logement abordable et au logement social et à la gestion du parc de logements collectifs, au financement du logement et à l'efficacité énergétique	<p>i) Nombre d'activités menées dans les États membres pour donner suite aux lignes directrices de la CEE sur la gestion des logements en copropriété, le logement social, le financement des logements, les marchés immobiliers et l'efficacité énergétique, en vue de mieux les appliquer</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Référence 2008-2009: 10 activités</p> <p>Estimation 2010-2011: 10 activités</p>